

Réseau Cocagne

L'arrosoir

N° 26

Été 2013

La publication des Jardins de Cocagne

Site Internet: www.reseaucocagne.asso.fr

Editorial

Bio, local et solidaire

Les Jardins de Cocagne ont connu une lune de miel commerciale pendant plus de 15 ans. Ils furent les seuls pendant cette période à proposer des paniers hebdomadaires de légumes biologiques à des consommateurs d'un genre nouveau, friands de cette offre bio, locale et solidaire.

Et pourtant, au début des années 90 (au siècle passé!), les spécialistes du marketing nous avaient prédit un beau fiasco: « Vous n'entendez tout de même pas imposer chaque semaine des paniers de légumes bio, qu'il faut payer d'avance, à des clients qui n'en choisissent pas le contenu, qui doivent s'engager à l'année et venir les chercher à des heures et des jours imposés? Le consommateur d'aujourd'hui est zappeur, libre. Il veut des systèmes faciles et non contraignants, et veut dépenser moins pour son alimentation ».

Face à ce verdict implacable, que valait notre intuition basée sur l'émergence de nouveaux comportements en résistance aux crises agricoles, à la mondialisation des échanges et à la montée des exclusions?

Mais les signaux faibles que nous avions su capter à l'époque étaient les bons: contre toute attente, nous eûmes à faire face à un véritable engouement auprès des consommateurs.

Depuis, tout a changé, les paniers surgissent de partout: des agriculteurs, de la grande distribution, d'associations ou d'entreprises qui se créent chaque jour. Tantôt le panier est local, tantôt il est bio, rarement social, et parfois rien de tout ça, mais « simplement » lucratif.

Dans la même période, le consommateur militant a fait place à un consommateur, qui face à cette nouvelle offre, va au plus simple, au moins cher, au plus pratique... pensant qu'un panier en vaut bien un autre.

Rien ne sert à Cocagne de se lamenter sur cette belle époque révolue, ou de penser amèrement que les pionniers sont bien mal récompensés, mais plutôt, et comme nous l'avons toujours fait, d'innover et d'imaginer les formules de la consommation d'avenir.

D'abord en communiquant mieux, en mettant sur le marché de la qualité, de la fraîcheur, et en insistant sur cette spécificité unique bio, locale et solidaire. Puis en abordant, au sein des partenariats aboutis, les unités de transformation, les plateformes régionales de distribution, ou la restauration collective et scolaire, voire en créant de nouveaux concepts de restauration.

L'exemple des paniers solidaires, qui consistent à faire bénéficier des familles en difficulté de paniers bio et de cours de cuisine, ou celui de ces entreprises, qui au titre de leur responsabilité sociale et environnementale sont prêtes à financer une partie de ces paniers pour leur collaborateurs, illustre bien la faculté des Jardins de Cocagne à agir sur leur commercialisation sans renoncer à leur éthique.

Une fois de plus, résolument tournés vers l'avenir, les Jardins de Cocagne sauront mener de pair leur mission d'agent provocateur de lien social et leur équilibre économique.

Jean-Guy Henckel, juin 2013

Paniers de Cocagne, à l'aube d'une nouvelle ère ?

Hier, les listes d'attente d'adhérents-consommateurs étaient légion dans les Jardins de Cocagne, pionniers du panier bio en France. Aujourd'hui, devant la multitude d'offres plus ou moins similaires, ils doivent faire preuve d'imagination pour renouveler leur réseau d'adhérents. Une contrainte, mais aussi une occasion d'innover et de développer d'autres modes de commercialisation, notamment avec les entreprises, ou grâce à des boutiques, des conserveries... ou même des « paniers bébé » !

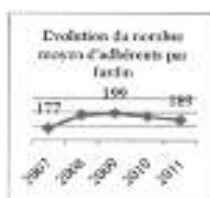
Dans le Centre, même les tous petits ont désormais leur panier de légumes bio. Le Jardin de Cocagne de Blois vient de lancer son « opération bébé »: des paniers spécialement conçus pour les repas de bébé pendant une semaine: un petit prix (7 euros), des légumes et des fruits adaptés, livrés dans un bel emballage soigné. « Les parents tiennent à nourrir leur enfant avec des aliments bio, même s'ils ne le font pas pour eux. Nous espérons que cela leur donnera envie de s'abonner. Et puis, c'est une excellente idée cadeau pour les grands-parents... » s'enthousiasme Chantal Clairo,



la directrice. « Nous devons bouger si nous ne voulons pas nous faire manger! »

Cette idée innovante n'est pas sans lien avec la baisse du nombre d'adhérents-consommateurs que connaît l'association. Amorcée il y a deux ans environ, elle était particulièrement marquée l'année dernière: environ 10 % d'abonnés en moins, sur un total de 520. Du jamais-vu depuis la création de l'association. Plus généralement, cette baisse concerne l'ensemble des Jardins, avec des disparités régionales. Un phénomène nouveau, après une hausse continue depuis les débuts du Réseau Cocagne (voir le graphique ci-contre). Deux tiers d'entre eux déclarent avoir des difficultés pour renouveler les abonnements.¹

Plusieurs raisons sont invoquées.



La crise ne semble pas étrangère au phénomène, ce qui expliquerait cette chute marquée en 2012. « On sent que les gens sont touchés, certains arrêtent l'abonnement pour des raisons économiques » confient plusieurs responsables de Jardins. Mais la première cause est sans aucun doute l'explosion des offres similaires depuis 4 ou 5 ans, qui a mis un terme aux listes d'attente. « Le modèle Cocagne est aujourd'hui hyper-copié, jusqu'au mot de la semaine et la recette hebdomadaire. Nous voyons des paniers bio partout, même dans les gares. Et tout le monde trouve aujourd'hui facilement des produits biologiques » constate Chantal Clairo.

EXPLOSION ET BANALISATION DU PANIER BIO

Pionniers il y a 22 ans, les Jardins de Cocagne ont été pendant 12 ans les seuls en France à offrir l'abonnement au panier bio, avant d'être rejoints par les AMAP² en 2003. Ils ont créé un engouement tel que des entreprises ou de simples acheteurs-revendeurs ont reproduit la formule. En quelques années, l'offre a explosé. Via internet, chacun peut trouver des paniers bio « livrés chez soi » en quelques clics. Dans certains cas, ce sont des intermédiaires qui s'approvisionnent chez des agriculteurs et revendent les légumes au prix du double (on trouve des paniers familiaux à 34 euros). « Chez certains de ces acheteurs-revendeurs, la qualité et la fraîcheur laissent parfois à désirer. Cela ternit l'image du panier et c'est préjudiciable pour toute la filière » estime Alain Etienne, directeur de l'activité économique à Graine de



Cocagne, dans la Drôme. D'autres s'affichent comme le « premier marché frais en ligne, en provenance directe de Rungis »³... Même les enseignes de supermarché emboîtent le pas et commercialisent les paniers du Petit producteur, un regroupement de 450 producteurs. En dehors des AMAP, il est souvent bien difficile d'identifier qui est derrière le panier: un agriculteur, un groupement, de simples acheteurs-revendeurs ou livreurs?

Si l'on peut se réjouir d'un tel succès de la formule, le foisonnement est tel qu'il sème la confusion. Présence d'intermédiaires, agriculture conventionnelle, fruits et légumes produits hors de France: toutes les offres ne se valent pas et n'obéissent pas aux mêmes logiques. D'où une certaine perte de lisibilité: « Les consommateurs ont devant eux une multitude d'offres, ils ne savent plus très bien à quoi ils adhèrent. Ils ne regardent pas tous d'où viennent les légumes » constate Martine Berjoan, responsable du Jardin de Cocagne du Bugey à Belley (01). « A nous de nous organiser pour être différents » estime Alain Etienne.

» suite p. 4



¹ D'après l'Évaluation nationale des Jardins de Cocagne 2011

² Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne

³ www.mon-marche.fr



Paroles d'adhérent(e)s

Un jardin pédagogique comme outil d'attraction

Rien de tel pour susciter de nouvelles adhésions qu'un jardin pédagogique implanté sur le terrain même d'un Jardin de Cocagne. Ajoutez-y une adhérente particulièrement investie dans la promotion d'une alimentation locale et de projets citoyens et solidaires et c'est le cocktail gagnant assuré !



« Créer au quotidien du lien entre les personnes, des acteurs locaux et des associations, voilà ce qui m'anime ! Avec le Jardin de Cocagne, le jardin pédagogique et l'association « SQY En transition », j'ai un peu l'impression de vivre ce rêve ! », s'exclame Leigh Barret, sémiologue quinquagénaire d'origine américaine, arrivée en France il y a 15 ans, et adhérente de la première heure du Jardin de Cocagne de Saint-Quentin-en-Yvelines, à Magny-les-Hameaux (78). Cette ancienne infirmière-chercheuse reconvertie en professeur d'anglais dans un organisme de formation continue, elle-même en formation en permaculture¹, a tout de suite été conquise par l'approche du Jardin. « Ce qui m'a attiré dans ce projet, c'est son volet environnement/solidarité », déclare-t-elle.

Très engagée dans un réseau local de personnes œuvrant pour la promotion d'une alimenta-

tion en circuit-court, et précédemment adhérente d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), elle entend, en février 2010, pour la première fois parler de la création d'un Jardin de Cocagne non loin de chez elle. Sans tarder, Leigh se rend sur place, avant même que le Jardin ne soit officiellement en activité, pour se faire une idée de ce qu'est un Atelier Chantier d'Insertion et rencontrer l'équipe dirigeante.

Lors de sa première année d'adhésion, Leigh s'implique dans l'organisation de la fête du Jardin. Elle repère sur le terrain une portion de pré non exploitée et demande à la direction de pouvoir en disposer. Son but : y créer un jardin pédagogique, qu'elle conçoit comme un projet collectif entre les habitants de la commune et les adhérents du Jardin de Cocagne. Alors co-présidente de l'association « SQY en transition, Saint-Quentin-en-Yvelines en transition », dont l'objet est de réaliser des projets de résilience locale et solidaire sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, Leigh cherche à rapprocher les deux associations qui partagent des valeurs similaires : diminuer la consommation énergétique et promouvoir les circuits courts et les projets citoyens, solidaires

et locaux. La portion de terrain accordée, les premiers coups de faux viennent désherber en juillet 2012 les quelques quatre ares en friche du futur jardin pédagogique, porté par « SQY en transition ».

Depuis, le jardin pédagogique et participatif « Les mains dans la terre » est effectivement sorti de terre. Souvent, les dimanches après-midi, diverses activités récréatives en lien avec le jardinage y ont lieu : atelier bouturage de plants de cassis, plantation d'arbres fruitiers, aménagement d'un jardin mandala, etc. Une quinzaine de personnes en moyenne s'y rend à chaque fois. « Je garde un livre de présence et je vois régulièrement revenir les mêmes familles. » Les cultures semées diffèrent de celles du Jardin de Cocagne voisin. Ce sont les habitants qui rapportent des graines. « On privilégie les variétés anciennes », commente Leigh. Fait non négligeable : la présence du jardin pédagogique donne à tout le monde une meilleure appréciation du jardinage, du travail des Jardiniers de Cocagne et de leur quotidien. Cela ouvre aussi des débats sur l'alimentation. « Le jardin pédagogique crée indubitablement un lien avec le Jardin de Cocagne. On s'est rendu compte que plusieurs personnes venues jardiner sont par la suite devenues adhérentes du Jardin. »

Même s'il est porté par une autre association, le jardin pédagogique reste associé à tous les événements organisés par le Jardin. Et pour encore renforcer ce lien, Leigh Barrett tient des permanences tous les mardis et vendredis après-midi, jours de retrait des paniers par les adhérents du Jardin de Cocagne. « J'espère que plus d'adhérents viendront sur le jardin pédagogique au moment de chercher leur panier Cocagne. La présence du jardin pédagogique est en quelque sorte une valeur ajoutée pour le Jardin. » Leigh fourmille de projets pour le futur, jardin pédagogique, Jardin de Cocagne et association « SQY en transition » confondus. « J'espère un jour proposer des mini-formations aux Jardiniers, pourquoi pas en permaculture. Je vois bien qu'ils sont intéressés par ce qui se fait sur le jardin pédagogique. » En attendant, Leigh donne rendez-vous à tous les curieux lors de la prochaine après-midi de jardinage, dimanche prochain !

Le site internet du jardin pédagogique et participatif « Les mains dans la terre » : <http://sqyentransition.wordpress.com/sqyet-jardin-pedagogique>

¹ La permaculture est un système de conception basé sur une éthique et trois principes fondamentaux (prendre soin de la terre, prendre soin de l'humain, et partager équitablement) utilisés pour concevoir, mettre en place, gérer et améliorer toutes sortes d'initiatives individuelles, familiales, et collectives en vue d'un avenir durable.

Paroles d'accompagnatrice socio-professionnelle

« On n'est pas du tout sûr de réussir, mais le but de cette expérimentation est de ne pas laisser ces personnes de côté. »
Muriel Gaud, 41 ans, accompagnatrice socioprofessionnelle au Jardin Parenthèse à Touloud (07)



« Avec EPIDA, j'ai complètement changé ma vision et ma pratique de l'accompagnement. Je me suis rendue compte qu'on était tout le temps en train d'insister sur les freins, les manques des personnes et qu'on faisait beaucoup de suivi. Maintenant, je l'aborde différemment », explique Muriel Gaud, accompagnatrice socio-professionnelle au Jardin Parenthèse à Touloud (Ardèche) depuis 5 ans.

Cinq jardiniers sur les vingt-huit présents au Jardin sont concernés par le dispositif EPIDA (Expérimentation de Parcours d'Insertion à Durées Adaptées) et trois l'ont intégré dès l'été 2012. Au quotidien, leur travail ne diffère pas de celui des autres salariés en parcours professionnel au Jardin. Ce qui change, ici, c'est leur accompagnement. Renforcé par une action de groupe, il cible la validation des acquis de l'expérience durant huit séances de travail collectives, à raison d'une par mois. Confidentielles, les séances suivent une méthode d'accompagnement spécifiquement élaborée pour EPIDA. Le but : arriver à un

portefeuille de compétences différent de celui habituellement trouvé dans les CVs « classiques » des candidats à l'embauche. La méthode d'accompagnement suit six étapes au cours desquelles la personne évalue ses attentes et exprime des objectifs calés dans le temps, raconte de façon libre son parcours et analyse une expérience réussie pour en dégager des lignes de forces. Le tout débouche sur la formalisation d'une feuille de route de projet et la réalisation d'un portfolio original contenant un CV, mais également dessins, écrits ou tout autre support créatif conçu au moment des séances collectives.

« L'étape la plus intéressante de cette méthode est, selon moi, celle où la personne raconte une expérience positive vécue récemment », commente Muriel Gaud. « A la manière d'un entonnoir, celle-ci est disséquée en groupe, afin de dégager tout ce qui a été mis en œuvre par la personne pour arriver au résultat. » Tout devient alors prétexte à une analyse pointue : faire un gâteau, décider d'apprendre à nager et prendre son premier cours avec un maître-nageur, achever la lecture d'un livre... jusqu'aux expériences transgressives. Il s'agit, par là, d'extraire les compétences mobilisées et potentiellement réutilisables dans un cadre

professionnel. « On essaye au maximum de dégager du positif pour revaloriser les personnes et leur montrer leurs forces, avec l'espoir final de les transformer. » Et ça marche : suite à l'analyse du tri du linge chez elle, une jeune femme qui se bornait à des projets professionnels dans l'agriculture, bien que physiquement inenvisageables pour elle, vise désormais un projet dans la blanchisserie. « Cette méthode lui a ouvert une nouvelle porte. Du coup, j'utilise également la méthode d'accompagnement, mais de façon fractionnée, avec les autres salariés en parcours professionnel au Jardin », rapporte Muriel.

Depuis le lancement du dispositif, EPIDA a stabilisé les personnes. « On se rend compte qu'elles sont moins stressées par le renouvellement de leur contrat. » Effet secondaire non négligeable, au moment où l'innovation que représente le dispositif EPIDA semble toujours globalement difficile à faire entendre aux institutions, le Pôle Emploi de la Drôme a assoupli la durée des contrats en insertion.

« On sait très bien que notre société est devenue excluante et que nous devons réapprendre à nous ouvrir à tous, pour faire à tous une place. On n'est pas du tout sûr de réussir, mais le but de cette expérimentation est de ne pas laisser ces per-

sonnes de côté. Il s'agit ici de leur rendre de la valeur. Ça reste une expérimentation : on avance avec le vent, rien n'est ficelé par avance. Les gens ne sont pas maîtrisables » conclut Muriel Gaud.

L'Expérimentation de Parcours d'Insertion à Durées Adaptées (EPIDA) a été mis en place fin 2011, pour une durée totale de trois ans, dans 12 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) de la région Rhône-Alpes, dont « L'Entreprise solidaire » porté par l'association SOLID'ACTION à Crolles (Isère) et le Jardin Parenthèse à Touloud (Ardèche). Porté au niveau national par le Secours Catholique et avec l'appui technique du Réseau Cocagne, EPIDA cherche à favoriser le retour à l'emploi des publics sans solution à la fin de leur parcours d'insertion en ACI, au moyen d'un accompagnement socio-professionnel renforcé et d'une prolongation du contrat aidé.

EPIDA en Rhône-Alpes bénéficie à 80 personnes et a pour objectif de mesurer les effets de la durée sur l'insertion professionnelle, avec la possibilité de prolonger le travail accompagné de 3 ans supplémentaires en CUI, d'expérimenter des outils, des méthodes d'accompagnement renforcés et des moyens supplémentaires dédiés en lien avec les spécificités du public, d'accentuer les passerelles avec les entreprises afin de favoriser l'accès à l'emploi, et de dégager des pistes novatrices pour les personnes qui ne retrouvent pas un emploi classique.

Paroles de partenaire(s)

FAPE EDF, un nouveau fonds au service de l'insertion et de l'emploi

C'est désormais une longue histoire qui unit la FAPE, devenue FAPE EDF, et les Jardins de Cocagne. Il y a 10 ans déjà, la Fondation Agir Pour l'Emploi accordait son appui à quelques chantiers d'insertion en maraîchage bio situés dans le périmètre « politique de la ville ». Entre 2004 et 2012, une cinquantaine de Jardins de Cocagne ont obtenu une contribution significative à leurs investissements et un soutien régulier a également concouru au développement des programmes portés par la tête de réseau.

Depuis janvier 2013, c'est un nouveau chapitre qui s'ouvre. L'ancienne FAPE a laissé place à deux structures distinctes: le fonds FAPE EDF et le fonds FAPE GDF SUEZ. Bien sûr, la nouvelle structure, issue de l'accord de Groupe signé par EDF et l'ensemble des organisations syndicales, s'appuie sur l'expérience notable de la FAPE: 17 ans d'existence, 2 300 projets soutenus et 23 millions d'euros de subventions favorisant la création de 12 000 emplois. « Et tout ça grâce à la générosité des salariés et des retraités du groupe », rappelle Nicole Verdier-Naves, présidente du fonds FAPE EDF. « N'oublions pas que le fonds n'a pas de budget propre. Il repose en premier lieu sur les dons des salariés et des retraités. Ces dons sont ensuite abondés à 200 % par leur entreprise ».

Dans le fonctionnement du nouveau FAPE EDF, pas de rupture donc avec l'esprit et les éléments fondateurs qui avaient conduit les partenaires sociaux à créer, en 1995, la FAPE. Pas de rupture non plus avec la mission. « Le fil rouge de ma carrière au sein d'EDF, ce sont les questions sociales et l'articulation entre ville et territoire », explique Nicole Verdier-Naves. Cette juriste de formation, aujourd'hui cadre dirigeante du Groupe, en charge des ressources humaines, des talents et de l'université, opère un grand écart plein de sens en joignant son rôle de dénicheuse de l'élite de demain à sa fonction de présidente d'un fonds qui se consacre à soutenir la création d'emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées. « La politique de mécénat du Groupe EDF couvre un champ d'intervention très large: solidarité, science, environnement. Le fonds FAPE EDF est l'acteur unique de l'insertion et de l'emploi, son action est très soutenue par les salariés », précise-t-elle. La sélection des projets est faite paritairement avec les organisations syndicales selon différents critères: viabilité économique, qualité de l'accompagnement socio-professionnel, inscription dans le tissu économique local en faveur d'une démarche durable. « 75 à 80 % des projets aidés relèvent du secteur de l'IAE » souligne-t-elle, à l'image des projets Cocagne. « Nous apprécions particulièrement le professionnalisme et les qualités managériales des encadrants des Jardins, la méthodologie d'accompagnement et la capacité à fédérer du Réseau » témoigne Nicole Verdier-Naves. « La relation historique a également permis à notre fonds d'être témoin de la structuration du projet au fil des années. Commencer avec les mêmes objectifs et poursuivre sur une confiance réciproque sont les recettes d'un partenariat réussi », conclut-elle.

Jean-Marie Destrée, Délégué Général Adjoint de la Fondation Caritas France



Le Réseau Cocagne compte parmi ses partenaires quelques bienfaiteurs dont le concours discret mais précieux garantit le démarrage et assure l'assise d'un projet. Jean-Marie Destrée, Délégué Général Adjoint de la Fondation Caritas France est de ceux-là. Ancien responsable des programmes sur l'Amérique latine et des programmes d'urgence internationale, devenu professionnel du fundraising, il met son expérience, ses qualités humaines et son engagement au service de la promotion de projets innovants dans le champ de la lutte contre l'exclusion. Entretien avec une personnalité chère au Réseau Cocagne qui a consacré sa carrière au secteur associatif.

Comment est née la Fondation Caritas France? Quels sont ses grands principes de fonctionnement au sein de l'action du Secours Catholique à laquelle elle participe?

La Fondation Caritas France est née d'un besoin, celui de trouver des ressources complémentaires, afin, notamment, de financer les expérimentations et l'innovation dans le domaine social, et d'une opportunité, la montée de la philanthropie. Il importait de construire un nouvel outil, distinct de l'association

Secours Catholique, qui ait la particularité de se concentrer sur l'identification de projets innovants et puisse être attentif au public spécifique des grands donateurs. Le Secours Catholique a donc créé, en 2009, une fondation abritante qui reçoit et gère, dans un cadre contractuel, des biens qui lui sont confiés par des donateurs, personnes physiques ou morales, pour la réalisation d'une mission d'intérêt général. Résultat, après 4 ans d'existence, Caritas France abrite 39 fondations et a déjà collecté 15 millions d'euros. Le budget annuel des projets financés par la Fondation s'élève à 3 millions. Caritas France agit en France pour favoriser l'accès à l'emploi et au logement des plus démunis. À l'étranger, et prioritairement dans les zones les plus pauvres de l'Afrique, elle répond aux besoins essentiels des populations: manger, boire, se soigner, accéder à l'éducation. La moitié des projets soutenus en France sont proposés par le Secours Catholique. Pour l'autre moitié, la Fondation dispose d'une grande liberté d'action dans ses choix et c'est dans ce cadre qu'elle est à la recherche de projets socialement innovants à l'image de ceux développés par le Réseau Cocagne.

À ce sujet, comment la Fondation Caritas France et le Réseau Cocagne travaillent ensemble? Quel lien unit ces deux structures?

Œuvrant tous les deux dans le champ de la lutte contre l'exclusion, les Jardins de Cocagne et le Secours Catholique sont deux réseaux qui se connaissent et s'apprécient de longue date. Sur les territoires, nos structures sont depuis longtemps partenaires. Au niveau de la Fondation Caritas, le projet qui nous a récemment réunis est celui de la Maison Cocagne sur le plateau de Saclay. C'est par l'intermédiaire des sœurs bénédictines de l'Abbaye Saint Louis Temple que j'ai appris l'existence de ce projet d'envergure dans la commune de Vauhallan. Le fondement et les valeurs de la Fondation la rendent en effet sensible à tout projet apportant une solution pérenne et forte de sens à des congrégations religieuses qui connaissent des problèmes de transmission de leur patrimoine. Une conjonction de critères était rassemblée dans ce projet le faisant sortir du lot: la réponse à une congrégation en mutation et une forte dimension d'innovation sociale et environnementale. C'est donc tout naturellement que la Fondation l'a soutenu, dès ses débuts, contribuant ainsi fortement à asseoir sa faisabilité et jouant le rôle de levier nécessaire à sa poursuite. En tout, plusieurs centaines de milliers d'euros ont déjà été levés et la Fondation Caritas poursuit son rôle précieux d'intermédiaire en recommandant le projet et en ouvrant les portes d'autres fondations.

En tant qu'expert de la collecte de fonds, quelle analyse portez-vous sur la générosité en temps de crise? Les nouvelles formes de mécénat et de collecte de dons ont-elles de l'avenir?

En France, le paysage est constitué d'un noyau dur de 5 à 6 millions de donateurs réguliers. Ces donateurs sont de plus en plus généreux, en revanche leur nombre n'augmente pas. À côté de cela, deux extrêmes se dégagent ces dernières années. D'un côté, le crowdfunding, le microcrédit, les micro dons, c'est-à-dire toutes ces nouvelles initiatives en pleine effervescence qui correspondent souvent à des petits financements et dont la formule attire un public plus jeune. De l'autre, on observe un accroissement du phénomène de la philanthropie où les sommes en question sont beaucoup plus importantes: les banques d'affaires créent aujourd'hui des départements philanthropie. Ce mouvement va de pair avec de nouvelles formes de financement de l'innovation sociale où il n'est plus uniquement question de dons mais aussi de création de réseaux, d'investissement, de capitaux patients. La crise est présente, on en voit aujourd'hui les premiers signaux avec un léger tassement des dons en 2013 alors que jusqu'à présent ils n'avaient pas encore été impactés. L'autre effet est que les gens les plus fortunés se posent, aujourd'hui plus qu'avant, la question de l'utilité sociale de leur argent. Pour preuve, le nombre de fondations abritées par la Fondation Caritas France a doublé entre 2011 et 2012. Et ça, c'est plutôt une bonne nouvelle!

► suite de la page 1

ENGAGEMENT OU SOUPLESSE ?

Avec cette foule d'offres, l'abonnement est passé d'un acte militant à une habitude de consommation presque commune. Steve Kuzma, directeur

Résultat : 17 des 90 salariés au total sont abonnés et pleinement satisfaits. M^{me} Masnada est l'une d'entre eux : « C'est très intéressant. Je ne connaissais pas avant, comme beaucoup de mes collègues. Quand le panier arrive, on dirait des gamins qui reçoivent une pochette surprise, c'est amusant à voir ! Et livré au bureau, c'est génial. »



de la Ferme du Major à Raismes (59) : « Il y a 20 ans, l'achat de légumes bio était un acte militant, ce n'est plus le même geste aujourd'hui. L'engagement à l'année me semble désuet. Nous nous adaptons et chez nous, les adhérents paient au mois et peuvent arrêter quand ils le veulent. »

La question de la souplesse revient souvent, mais les Jardins sont en grande partie attachés à l'engagement à l'année, un des principes fondateurs de cette forme de contrat solidaire entre producteurs et consommateurs (voir encadré ci-contre). Grâce à lui, il est possible d'organiser au mieux la production à l'année et le travail des équipes de salariés. C'est aussi une manière pour les adhérents de manifester leur soutien au projet associatif des Jardins. « Ce ne sont pas de simples vendeurs de légumes ! On utilise l'agriculture biologique pour redonner confiance à des gens abîmés par des accidents de la vie, à des gueules cassées. C'est différent des autres systèmes en circuits courts. Avec Cocagne, je comprends qui je suis en tant que consommateur » selon Yoann, 38 ans, un adhérent qui a aussi participé à la création des Jardins d'Oasis à Saint-Just-Saint-Rambert dans la Loire (42).

« ENERGIES CRÉATIVES »

En chinois, un même idéogramme désigne « crise » et « opportunité ». Nous avons souvent tendance à l'oublier mais, comme aime à le rappeler le philosophe Patrick Viveret, les crises font aussi naître les « potentialités créatrices » et appellent « en réponse, cette mobilisation d'énergie créative dont les Jardins de Cocagne sont une merveilleuse illustration »⁴.

Pour renouveler leur réseau d'adhérents, les Jardins sont de plus en plus nombreux à se rapprocher des entreprises et/ou de leur comité pour commercialiser les paniers. Cette relation se décline à différents degrés. Le plus souvent, l'entreprise devient point de dépôt et elle relaie l'information auprès de ses salariés. Ce mode existe depuis de nombreuses années dans les Jardins mais il s'intensifie. Parfois, l'entreprise s'implique davantage en prenant en charge l'adhésion ou une partie de l'abonnement.

MÉTRO, BOULOT, PANIER, DODO

C'est par exemple le cas de Dumas TP, dans l'Ain, et de Trilogie, une filiale vendue en 2012. Contactée par le Jardin de Cocagne du Bugey, alors à son démarrage, cette PME de travaux publics s'est de suite proposée de financer la moitié du panier.

« La moitié de nos points de dépôt sont dans des entreprises. C'est plus pratique pour nos adhérents. Cela nous a permis de les garder ou d'en reconquérir et d'agrandir notre réseau » confie Michel Mousset, directeur du pôle économique des Potagers de Velles, près de Châteauroux (56). Pour les Jardins, ce mode de commercialisation est un moyen de toucher plus de monde et un public plus large, qui ne serait pas forcément venu de lui-même. « C'est un bon moyen de continuer à se développer. Nous travaillons dans deux directions : d'une part, la fidélisation de nos abonnés (par l'accueil, l'ajout de produits complémentaires comme le pain ou les œufs...), d'autre part vers les entreprises qui me semblent être une voie de prospection très intéressante. L'idée est d'inscrire la relation dans la durée. » estime Alain Etienne.

« IL FAUT ÊTRE INVENTIF »

Certains Jardins ont ouvert des boutiques de vente de légumes sur place, comme à Blois,

A L'ORIGINE DU PANIER BIO, LA COOPÉRATION ENTRE CONSOMMATEURS ET PRODUCTEURS

Le premier Jardin de Cocagne est né en 1991, à Chalezeule, près de Besançon, et avec lui, la première formule de panier bio en France.

Il s'agissait pour les initiateurs d'aider les agriculteurs en difficulté en créant des emplois valorisants pour eux. Ils s'inspirent du modèle de la ferme coopérative « Les Jardins de Cocagne » à Genève, lui-même inspiré des Teikei nippons, nés dans les années soixante, en pleine industrialisation de l'agriculture.

Il s'agit de la première forme de contractualisation entre consommateurs et producteurs, Teikei signifiant « coopération, partenariat » en japonais. Des femmes en sont à l'origine. Mères de famille, refusant

de donner à leurs enfants des aliments gorgés de pesticides et d'additifs, elles s'organisent pour se fournir directement auprès de producteurs locaux. Les liens sociaux, l'entraide et la confiance ainsi que l'agriculture bio sont les piliers des Teikei. La formule essaime ensuite dans de nombreux pays.

Ainsi, des citoyens regroupés et organisés inventent de nouveaux modèles de production et de distribution. Héritiers des Teikei, Jardins de Cocagne et AMAP partagent cette forme de relation contractuelle fondée sur la coopération et la solidarité, grâce à laquelle les consommateurs se nourrissent mieux et les agriculteurs ou les salariés vivent de leur travail.

Magny-les-Hameaux ou Sens. Selon Chantal Clairo : « Il faut être inventif. La vente directe marche très bien. Les touristes sont attirés et nous avons une clientèle fidèle. Certains viennent toujours à la même heure. Et il faut reconnaître que les contacts sont parfois plus nombreux à la boutique que par le panier ». Cette vente directe, en boutique ou auprès des restaurateurs et collectivités, représente 40 % du chiffre d'affaires annuel du Jardin. La transformation des légumes est une autre piste. Il s'agit d'offrir aux adhérents des produits transformés, certes, mais avec la même logique de circuits courts, de qualité et de solidarité que les paniers, tout en valorisant le surplus de production. C'est dans cet esprit que les Potagers de Marcoussis, dans l'Essonne, créent leur conserverie artisanale, dont l'ouverture est prévue à l'automne 2013. Accessible aux producteurs issus de l'agriculture ou du social, elle créera 11 emplois dont 9 en insertion. « C'est un vrai projet de territoire que nous construisons avec

les maraîchers de la région et le soutien des collectivités locales » explique Patrick Prigent, président de l'association. Ratatouilles, compotes, soupes ou coulis de tomate seront livrés aux particuliers (par abonnement, mais pas seulement) et aux magasins autour de Marcoussis avec une camionnette électrique. « Pour continuer, les Potagers doivent se développer, se diversifier. Nous avons d'autres projets : la vente de plants bio pour les jardineries, la création d'une plateforme de vente de légumes pour la restauration collective, avec d'autres Jardins ».

Conserverie artisanale ou paniers bébés, ces modèles expérimentés par un Jardin de Cocagne ont vocation à se diffuser et à essaimer ensuite dans les autres, selon l'esprit de partage qui anime leur réseau depuis ses débuts et qui, comme le rappelle Patrick Prigent, « participe à l'enrichissement de tous ».

⁴ Dans « L'entreprise sociale et solidaire de demain, les Actes du 10e Forum du Réseau Cocagne », 2008

QUI SONT LES ADHÉRENTS-CONSOMMATEURS ?

Sous la loupe des sociologues, ils se regroupent en trois grands types, en fonction de leurs motivations et de leur relation au panier.

En 2006, en pleine explosion de la consom'action⁵, des chercheurs du Centre de Sociologie des Organisations à Paris (un laboratoire de Sciences-Po associé au CNRS) étudient les adhérents-consommateurs des Jardins dans le cadre d'une étude intitulée « Collectifs de

consommateurs, questionnement social et consommation durable », dirigée par Sophie Dubuisson Quellier.

« Nous avons distingué trois manières de considérer l'abonnement au panier hebdomadaire. Cela va d'une relation marchande classique à ceux qui ne

considèrent pas le panier sous l'angle de la consommation.

Ces différences de relation au panier vont de pair avec un degré d'implication de l'adhérent » résume Antoine Debure, le sociologue qui a mené les entretiens auprès des adhérents.

UNE « NOUVELLE OFFRE »

Une relation marchande classique.

C'est une nouvelle façon de consommer, ils le comparent aux autres offres existantes. Ils sont plus volatils que les autres dans leur adhésion.

Ce sont des consommateurs de produits bio.

⁵ Le consommateur utilise son pouvoir d'achat pour défendre des valeurs auxquelles il croit, en choisissant des produits issus du commerce équitable, du bio ou produits à proximité...

UNE « ALTERNATIVE »

A mi-chemin entre une relation marchande classique et un engagement social.

Leur préoccupation principale est l'insertion. Ils acceptent de bousculer leurs habitudes culinaires.

Ce sont plutôt des retraités vivant à proximité.

« HORS-CONSOMMATION »

Une relation hors-marché, un acte militant.

L'insertion et la solidarité sont leur motivation première. Avec le panier, ils expriment leur opposition au système dominant de la grande distribution et de l'industrie agroalimentaire.

Ce sont des parents avec de jeunes enfants. Ils travaillent souvent dans le social ou sont impliqués dans la vie associative.

Portraits d'adhérents

Adhérents depuis six mois ou 19 ans, salariés ou retraités, en couple ou parents de trois enfants, ruraux ou citadins, militants ou à la recherche d'une alimentation plus saine, comment voient-ils l'abonnement au panier bio et solidaire ?

« NOUS DÉCOUVRONS LE GOÛT DES LÉGUMES »

Nous voulions des légumes frais pour la semaine et ne pas nous interroger sur le contenu. Pour nous, c'est un avantage, cela nous évite les courses au supermarché le samedi après-midi. Nous voulions aussi du bio, produit dans la région et pas à Pétaouchnock. Sans le panier, ça aurait été problématique. Et puis, nous avons été touchés par le témoignage d'un salarié qui disait avoir retrouvé le lien avec la terre. Nous avons choisi le panier aussi pour ça, l'insertion. Nous avons des légumes variés et parfois surprenants. Avant, je pouvais faire l'impasse sur les légumes ou j'achetais toujours les mêmes au supermarché: poireaux, pommes de terre, carottes. Nous cuisinons beaucoup plus, nous avons une alimentation équilibrée qui a beaucoup plus de goût. Malgré tout, nous nous posons la question de continuer: nous aimerions une petite marge de manœuvre pour choisir ou retirer un ou deux légumes de temps en temps. Trois mois d'endives par exemple, c'est lassant. Nous irons peut-être au marché campagnard, mais nous ne retournerons pas au supermarché, c'est hors de question,

maintenant que nous avons découvert le goût des légumes.

Séverine et Sylvain, 34 ans, adhérents depuis 10 mois aux Jardins de la Roche de Charme à Pleuvezain (88).

DÉTENTE ET TRANSMISSION FAMILIALES

J'ai longtemps hésité à m'abonner, j'avais peur que ce soit trop contraignant avec mon travail et que les enfants n'aiment pas. Et puis finalement, pas du tout, comme on ne choisit pas le contenu, on prépare ce qu'il y a et on gagne du temps. Et puis, la cuisine du soir est un moment de détente: nous écoutons la radio, les enfants sont là... Ca repose.

Nous découvrons de nouveaux goûts, de nouvelles recettes. Ça nous amuse, cette diversité! Classiquement, les gens n'achètent que ce qu'ils aiment, alors qu'avec le panier, on cuisine ce qu'on a. Les navets avec du miel, ou les betteraves crues par exemple, c'est excellent.

Je ne trouve pas que ce soit cher, comparé aux sodas ou au parmentier de cheval! Je fais très attention là où je mets mon argent, et je préfère nettement dépenser 15 euros dans le panier qui

va payer le salaire des gens qui travaillent ou de jeunes qui se lancent, plutôt que dans les supermarchés pour des produits fabriqués en Chine.

Je suis bête de ne pas m'être abonnée avant. Nos trois garçons, étudiants maintenant, ont chacun pris un panier bio, dans une AMAP. Je suis fière de leur avoir transmis ces valeurs.

M^{me} Rolin, 55 ans, adhérente depuis 10 ans à l'association Parenthèse à Toulaud (07).

« ALLIER UN MIEUX-ÊTRE POUR NOUS ET POUR EUX »

Nous avons adhéré pour des raisons sociales, pour soutenir l'action des Jardins envers les personnes laissées sur le bord de la route. Une manière d'allier, pour nous, un mieux-être grâce à une alimentation saine, avec, pour eux, un travail rémunéré. Ils le disent bien aux Jardins: « Vous avez besoin de légumes, ils ont besoin de travail ». Nous avons des engagements syndicaux, associatifs et professionnels, alors nous sommes un peu sensibilisés. Nous ne nous sommes jamais posé la question d'arrêter.

Marie-Françoise et Marcel, octogénaires, adhérents depuis 20 ans aux Jardins de Cocagne de Blois (41).

« ÇA ME RAPPELE LE POTAGER DE MES PARENTS »

Je travaille au Jardin depuis septembre 2012. Je me suis abonné dès qu'on me l'a proposé. Il faut savoir ce qu'on veut mettre dans son assiette. Ça n'a rien à voir avec la bouffe industrielle, là, c'est des légumes de saison qui ont du goût. Je prends le panier tel qu'il est, j'aime tout. Je me lance à cuisiner des plats mijotés, avec légumes, viande ou poisson. C'est mon plaisir. Mon échappatoire. J'ai des problèmes d'argent et je me sers la ceinture pour tout, sauf pour la nourriture. Ça me rappelle le potager de mes parents, tout le monde mettait la main à la pâte, je cuisinais pour huit, nous faisons des conserves... Avec le panier, je prends plus le temps de cuisiner, de chercher des épices. Alors que quand j'étais seul, j'ouvrais une boîte. Ça me rappelle 10 ans en arrière, quand tout allait bien. Aujourd'hui je me reconstruis, je reprends confiance, c'est dur. Mais au contact de la terre, je suis heureux.

Philippe, 46 ans, jardinier aux Potagers de Velles (36) et abonné à l'un des 30 000 paniers solidaires.

Entretien

« Avec la banalisation des offres, les projets militants sont progressivement devenus moins centraux pour les consommateurs »



La multiplication des offres en circuits courts a banalisé l'abonnement au panier bio et modifié le comportement des adhérents-consommateurs, selon Sophie Dubuisson-Quellier, directrice de recherche CNRS au Centre de sociologie des organisations de Sciences Po à Paris et spécialiste de la consommation engagée.

En 2006, vous constatiez que les Jardins de Cocagne n'avaient aucun mal à trouver des adhérents-consommateurs, la demande étant

supérieure à l'offre. Pourquoi, selon vous, rencontrent-ils aujourd'hui des difficultés à renouveler les abonnements ?

Les offres de produits en circuits courts se sont très largement multipliées: il y a bien sûr les Jardins de Cocagne, mais aussi les AMAP et tous les systèmes de paniers avec ou sans abonnement, sans oublier les marchés de producteurs, les ventes à la ferme ou en tournées, les magasins de producteurs, etc. Cela a plusieurs effets, les consommateurs peuvent se tourner vers une offre large et assez diversifiée et les moins militants d'entre eux peuvent ainsi trouver des systèmes faiblement contraignants, qui ne supposent ni abonnement ni forme d'engagement.

Vous aviez distingué trois types d'adhérents-consommateurs, en fonction de leurs motivations et de leur comportement vis-à-vis de l'offre panier. Pensez-vous qu'ils aient changé aujourd'hui ?

Ces typologies montrent que l'adhésion relève de ressorts différents, qui d'ailleurs se combinent parfois. On sait aujourd'hui que les consommateurs qui se tournent vers des produits en vente directe sont d'abord attirés par ce qu'ils identifient comme des garanties de qualité et de fraîcheur, mais aussi par l'authenticité d'une relation. La part des plus militants reste très résiduelle. Ce développement a aussi largement contribué à changer le statut des offres en circuits courts, qui se sont banalisées et sont nettement moins identifiées sous leurs identités militantes éventuelles.

En 2011, vous nous avez confié que vous pressentiez ce déclin du nombre d'adhérents-consommateurs dans les Jardins. Pourquoi ?

Il est clair que l'apparition de ces offres, nombreuses et diversifiées, pas toujours très lisibles pour les consommateurs du point de vue des projets dont elles sont porteuses, présentait un risque fort pour les Jardins de Cocagne.

Il ne s'agit pas simplement de les considérer comme une concurrence qui s'est ouverte, dans un secteur vraiment très restreint, même si cette dimension n'est pas à négliger. Il faut aussi prendre en compte cette forme de banalisation des offres. Ainsi, les projets militants sont devenus progressivement de moins en moins centraux pour les consommateurs qui s'engageaient dans cette démarche et les aspirations autour de la qualité ont pris le dessus.

Parmi toutes ces offres, celle des Jardins tient une place très spécifique, parce qu'elle est liée à un projet politique et militant, à une époque où d'autres offres - surtout placées sur le terrain environnemental - bénéficiaient alors d'un fort intérêt public dans le contexte de la crise écologique naissante.

A l'aune de vos observations et études, voyez-vous des pistes d'évolution ou de réflexion pour les Jardins de Cocagne ?

Les offres de consommation alternative reposent sur deux dynamiques. L'une d'entre elles consiste à tenter de les sortir d'un cloisonnement jugé trop militant ou de démarches d'engagements trop fortes, pour les inscrire dans des routines qui ne modifient guère les habitudes des consommateurs. Ainsi voit-on, par exemple, des

systèmes de paniers plus à la carte, l'usage de la commande par internet, ou encore les livraisons dans des points de passage importants (hall des grands immeubles de bureau, centres commerciaux, gares SNCF...).

L'autre tente d'inscrire le système alternatif comme un acteur du territoire, capable de travailler avec d'autres partenaires: avec le tissu associatif (par exemple, les écoles de consommateurs dans le Nord⁶), avec les collectivités territoriales (pour organiser des animations autour de l'alimentation dans les écoles, les centres de loisirs), avec l'Education Nationale et parfois avec le monde de l'entreprise (liens avec des comités d'entreprise, inscription dans une démarche RSE⁷).

Il me semble que ces deux voies ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Il n'est pas certain qu'il faille opposer les engagements militants des consommateurs avec des engagements plus personnels. L'un des effets importants du développement de la consommation alternative est qu'elle est parvenue aujourd'hui à rendre légitime les interrogations autour du sens que les individus veulent donner à la consommation, et à articuler davantage ces problématiques avec les questions politiques, environnementales et sociales. Il y a probablement ici une opportunité pour les Jardins de Cocagne qui ont, depuis le début, mené une réflexion assez globale depuis la production jusqu'à la consommation.

Pour aller plus loin: La consommation engagée, Sophie Dubuisson-Quellier, Les Presses de Sciences Po, 2009.

⁶ Partenariat entre collectivités locales et associations autour d'un programme d'actions d'éducation à la consommation

⁷ Responsabilité sociale et environnementale des entreprises



Jeunes
pousses

Le Jardin de Cocagne Au fil de l'Eau à Aurec-sur-Loire (Haute-Loire)



« L'union fait la force. » Voilà une devise que les communes de Monistrol-sur-Loire et Aurec-sur-Loire, distantes d'une dizaine de kilomètres, se sont empressées d'appliquer il y a trois ans pour aboutir à la création d'un Jardin de Cocagne sur leur territoire. Et c'est à leur initiative que l'association « Au fil de l'eau », porteuse du projet, voit le jour en juin 2012. Le Jardin de Cocagne dispose désormais de deux sites, en pleine campagne alti-ligérienne: un petit terrain et une maison, siège de l'association, à Aurec-sur-Loire, et quatre hectares de terrain en culture, avec deux serres, (bientôt trois), à Monistrol-sur-Loire. Le premier site fait l'objet d'une mise à disposition par la mairie, propriétaire du terrain, avec un loyer symbolique, alors que le second appartient à l'association Sésame Autisme Rhône-Alpes, avec laquelle le Jardin a un bail de 9 ans. Arrivés, pour les premiers, en février 2012, les salariés en insertion sont actuellement au nombre de six. Le Jardin, encore en phase de démarrage, peaufine ses activités de mise en culture et d'installation de serres. Le pool d'adhérents, qui n'est pour l'heure constitué que des membres du conseil d'administration du Jardin, montera à soixante en juillet, moment des premiers paniers, et à 180 à 200 en 2015. D'ores et déjà, le Jardin fourmille de projets de développement: trouver des débouchés vers la restauration collective, se lancer dans la production de plantes à parfum aromatiques et médicinales pour des transformateurs locaux, et accueillir à la journée de jeunes adultes autistes pour des activités de maraîchage.

Salariés en insertion: 6 (12-15 à terme)
Adhérents-consommateurs: 60 (180-200 à terme)
Tél. 09 83 85 97 76 ou 07 63 53 43 43

Les Jardins du Girou à Gragnague (Haute-Garonne)



Les partenariats entre le réseau VINCI Autoroutes et les Jardins de Cocagne se développant, c'est presque tout natu-

rellement qu'ASF (Autoroutes du Sud de la France) contacte en 2009 l'Afidel. Cette association de formation et d'accompagnement professionnel est déjà partenaire des deux Jardins de Cocagne dans le département de la Haute-Garonne. ASF Toulouse dispose, en périphérie de Toulouse, de deux hectares de terrain sous concession autoroute et appartenant à l'Etat. L'idée: y créer un nouveau Jardin de Cocagne. Fin 2011, le constat tombe: la surface ne suffit pas pour démarrer un Jardin de Cocagne dans de bonnes conditions. Mais c'est sans compter sur les élus de la commune de Gragnague, à une dizaine de kilomètres de Toulouse. Ceux-ci se mobilisent, bientôt rejoints par un agriculteur local prêt à vendre cinq hectares de bonnes terres déjà en Bio pour que le projet voie le jour. L'accès au foncier étant sécurisé, l'association porteuse est créée en avril 2012. Elle adhère au groupement d'employeurs « Gestes », qui mutualise des moyens humains pour les deux autres Jardins de la Haute-Garonne et l'Afidel. Les Jardins du Girou organiseront prochainement un appel à promesses de dons, en partenariat avec Terre de Liens, afin d'assurer à cette dernière l'acquisition des terres fin 2013. En février dernier, les 12 premiers salariés en insertion sont arrivés au Jardin. Ils sont actuellement 14. La mauvaise météo de ce début d'année a fortement compromis la réalisation des travaux de terrassement et retardé le démarrage du Jardin. D'ici la fin de l'année, le montage des serres et la mise en place des bâtiments temporaires verra le jour. A terme, un bâtiment en éco-construction complètera l'ensemble. Le Jardin compte actuellement une vingtaine d'adhérents. Les premiers paniers arriveront à l'automne 2013.

Salariés en insertion: 14 (20 à terme, en 2015)
Adhérents-consommateurs: 20 (350 à terme, en 2015)

Paroles de jardinière

« Mon but, c'est d'arriver à m'en sortir. »

Micheline, 59 ans, jardinière au Jardin de Cocagne de Saint-Quentin-en-Yvelines, à Magny-les-Hameaux (78).



« J'ai commencé à travailler à 14 ans, à l'usine. A 19 ans, j'ai eu ma fille. J'ai arrêté de travailler. Ensuite j'ai eu mon premier fils. Le deuxième a suivi deux ans plus tard. J'ai bénéficié du RMI et j'ai eu à m'occuper de ma mère très malade. A cette époque, je ne pensais pas à l'avenir. Et un jour, je n'ai plus rien eu. Travailler pour gagner des sous est devenu impératif », raconte Micheline, 59 ans, arrivée au Jardin en juin 2012.

Appartenant à ce que l'on nomme communément « les gens du voyage », cette dynamique quinquagénnaire a toujours travaillé en tant que saisonnière. Récoltes de pommes de terre, de raisin lors des vendanges... la liste est longue. « Travailler dans les champs, être dehors, mettre les mains dans la terre, c'est ce que j'aime. »

De contrat saisonnier en contrat saisonnier, les difficultés financières et sociales s'accumulent pourtant. « A mon âge, ce n'est pas évident d'avoir un

travail. » Difficile aussi quand on ne sait pas lire ou écrire. « Je voulais vraiment travailler. L'assistante sociale avait tout essayé, mais rien ne venait. » Et un jour, un appel de sa part pour lui proposer un poste en insertion au sein du Jardin de Cocagne de Saint-Quentin-en-Yvelines, à Magny-les-Hameaux (78). « Mon entretien d'embauche a eu lieu un jeudi, en juin. Je m'en rappellerai toujours. » Une semaine plus tard, la direction du Jardin la recontacte pour lui annoncer son embauche effective. « J'étais contente, vous n'imaginez pas! » 6 mois plus tard, son contrat est renouvelé pour 6 mois supplémentaires. « J'ai été encore plus contente! Et là on vient de me dire que mon contrat est à nouveau renouvelé pour 6 mois de plus! Comme à chaque fois, je l'ai annoncé à mes enfants. A l'âge que j'ai, ce n'est pas forcément évident de faire ce travail. Mais ils savent que j'ai de l'énergie à revendre. »

Proche de la retraite, Micheline aspire à travailler au Jardin le plus longtemps possible. « Ca m'apporte un salaire. Mon but, c'est d'arriver à m'en sortir. Pour ça, il faut travailler. En plus, ici, j'ai des contacts avec d'autres personnes. C'est toujours mieux que de

rester enfermée chez soi, seule face à soi-même. » Seule jardinière actuellement en contrat au Jardin, Micheline s'entend très bien avec ses collègues hommes. « L'ambiance est formidable. On rigole tous les jours. »

Comme souvent dans les Jardins de Cocagne, les jardiniers bénéficient des excédents de légumes en fin de semaine. « Du coup, depuis que je travaille ici, j'ai découvert le goût des légumes biologiques. Ils sont vraiment différents de ce que je connaissais. J'en fais profiter mes petits-enfants. Ils raffolent de mes potages! » Avec sa roulotte à Rambouillet, Micheline n'a pas la chance d'avoir son petit potager. « Mais j'ai des fleurs et j'ai planté quatre pieds de persil. »

Grâce à son passage au Jardin, Micheline a (re) découvert la passion du travail de la terre, le respect des légumes et emmagasiné un savoir nouveau, différent de celui exploré lors de ses contrats de saisonnière. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à faire des vendanges durant ses congés. « En septembre dernier, j'ai été en Champagne-Ardenne, à Epernay, chez un viticulteur chez qui je vais depuis 20 ans. Au retour, j'ai rapporté un magnum de champagne à la direction du Jardin », déclare en souriant la malicieuse ouvrière, avant de retourner au désherbage d'un champ de carottes.

28 et 29
Novembre 2013

Forum national
du Réseau Cocagne
à Toulouse
(Espaces Vanel)

Les alliances
fertiles !

Pouvoirs publics,
entreprises et citoyens
au service de l'humain
et des territoires

ZOOM

Vacances solidaires : quand partir en voyage devient possible

Partir en vacances, quand on est salarié en insertion, est un concept, qui globalement pour les Jardiniers de Cocagne, relève bien souvent de la science-fiction. Et pourtant... Les initiatives de vacances solidaires se multiplient au sein des Jardins, pour le bonheur de tous. Pour certains rodés par plusieurs éditions passées ou pour d'autres à la fin d'une phase-pilote, ces projets partagent tous la même volonté : allier pédagogie, culture, développement personnel et loisirs. Autant de leviers indispensables à un parcours d'insertion réussi. Focus sur deux d'entre eux.

ESSAI TRANSFORMÉ À VAUHALLAN

Au Jardin de Cocagne du Limon à Vauhallan (91), ce sont 6 salariés en insertion et leur famille (15 personnes en tout) qui sont partis une semaine en vacances à Djerba (Tunisie) en novembre 2012. Entièrement financé par la Fondation Les Avions du Bonheur, le voyage s'inscrivait dans la phase-pilote d'un projet social, de découverte de soi et de l'autre, de loisirs et de détente, impulsé par Emma Penta, coordinatrice du Pôle Insertion du Jardin. Dès l'ouverture du Jardin en juin 2012, cette dynamique jeune femme nourrit l'idée de monter un projet alliant culture et loisirs, développement personnel et bien-être. « La réinsertion passe également par là. » explique-t-elle. A la recherche de financements, elle décroche en juillet 2012 un contact auprès du groupe Karavel. Ce voyageur en ligne, qui possède près d'une dizaine de sites d'e-tourisme, a créé, sous l'égide de la fondation Caritas, la toute jeune Fondation Les Avions du bonheur, dans le but de financer des voyages à des publics en difficulté. Démarre alors entre eux un projet-pilote de vacances solidaires, dont Emma Penta assure l'expertise sociale. En quelques mois, le programme d'activités, la destination et la date de départ sont calés. « Tous les salariés étaient très excités à l'idée de prendre l'avion. La quasi-totalité d'entre eux n'était même jamais partie en vacances! », rapporte Emma. Outre la visite de lieux culturels, de monuments historiques, de souks et des sorties à la plage, trois activités figurent également en extra au programme: une sortie en bateau, une randonnée

en quad et un hammam. Au retour, le voyage fait l'objet d'un bilan destiné à la Fondation, pour affiner les prochaines éditions et pérenniser l'initiative dans le temps. Une convention de partenariat vient d'ailleurs d'être récemment signée entre la Fondation Les Avions du Bonheur et le Réseau Cocagne.

Fin octobre 2013, un nouveau voyage à destination de Djerba enverra une centaine de personnes en vacances. Les bénéficiaires: des salariés en insertion des Jardins de Cocagne et leurs familles (une trentaine de personnes au total), mais également d'A.N.D.E.S, le réseau des épiceries sociales et solidaires, et de l'association les petits frères des Pauvres.

Pour 2013, seuls les Jardiniers de trois Jardins de Cocagne d'Ile-de-France y participeront, mais dès 2014, le programme sera ouvert à toutes les régions.

EZANVILLE: UNE EXPERTISE RENOUELLÉE DEPUIS DES ANNÉES



Voyage d'étude 2012 des jardiniers d'Ezanville au Mont-Saint-Michel.

A Plaine de Vie à Ezanville (95), le programme de vacances d'études solidaires est une affaire bien rodée. Depuis plus d'une dizaine d'années, ce Jardin réalise chaque année un voyage d'étude d'une semaine avec un groupe de plusieurs Jardiniers, en lien avec le thème annuel retenu. Après le Mont-Saint-Michel l'année dernière (sur le thème de l'alimentation et du sport), l'Alsace, la Somme, Mens, Montpellier ou Grasse les fois précédentes, la destination, en cette année internationale de l'eau et du 40^e

anniversaire de la naissance du paysagiste royal André Le Nôtre, sera la Loire et ses châteaux. Présenté en début d'année à tous les salariés en insertion, le projet a retenu l'attention d'une dizaine de volontaires. Au final, le voyage de cet été comptera 21 participants, femmes et enfants compris. Bien que le financement du voyage soit principalement assuré, pour 2013, par la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), l'Agence Nationale des Chèques Vacances et une fondation privée, une petite participation financière des Jardiniers, à hauteur d'une centaine d'euros, leur est demandée. « C'est important que les salariés payent un petit quelque chose, ça les responsabilise », explique Cécile Ménager, la directrice du Jardin Plaine de Vie. « Pour en limiter l'impact, on échelonne le paiement sur leur salaire pendant 3 mois. » En amont du grand départ, les Jardiniers se réunissent, toutes les trois semaines, lors d'ateliers de travail d'une heure et demie pris sur leur pause-déjeuner, afin de préparer ensemble le voyage. Le moment de s'interroger sur le lieu et le mode d'hébergement, de rechercher sur Internet des activités à faire sur place, de procéder aux réservations, d'anticiper le contenu de la valise... et de rédiger collectivement une « charte du bien-vivre ensemble » signée par l'ensemble des participants. Et pour l'édition 2013, le programme est séduisant: visites des jardins de plusieurs châteaux de la Loire, dont une nocturne avec bougies au château de Villandry, visite d'un jardin d'insertion et échange de pratiques, d'un village troglodyte, de Blois, balade en bateau sur la Loire, canoë-kayak, festival des Jardins de Chaumont, etc... Un florilège d'activités qui ne doit pas faire oublier l'approche pédagogique du voyage d'étude. « Par ce biais, les jardiniers se confrontent à la question de la mobilité et de la peur des transports, prennent en charge les démarches administratives ou la gestion d'un budget. Pendant le voyage, un tableau de bord est rédigé quotidiennement. Et au retour, un bilan requiert de leur part un travail de mémoire. »

PETIT VOYAGE, GROS EFFETS

Au final, à Vauhallan comme à Ezanville, le voyage remobilise les salariés sur leur projet per-

sonnel et les motive pour leur projet professionnel. « Ca leur donne des idées et ça suscite des envies. Partir en vacances se révèle possible, même avec un budget serré. », rajoute la directrice de Plaine de Vie. Les Jardiniers reprennent confiance en eux et (re) découvrent leur capacité à se projeter dans le temps, seul ou avec un groupe. Sans compter que l'expérience crée du lien social et les initie à la vie interculturelle et communautaire. Les bons souvenirs s'ancrent dans la tête. « Lors d'une précédente édition, un salarié est revenu tellement enthousiasmé par le voyage qu'il l'a refait à l'identique avec son frère! » se rappelle Cécile Ménager.

Voir évoluer les Jardiniers dans un contexte différent de celui du travail est également pour l'équipe encadrante le moyen de découvrir chez eux des qualités insoupçonnées et de créer d'autres types de liens. « Certains Jardiniers, avant de partir, étaient totalement refermés sur eux-mêmes. Une fois sur place, ils se sont complètement débloqués. On les a vus s'épanouir et ça s'est maintenu au retour. », relate Emma Penta.

Tout à tour leviers d'émancipation, d'intégration et de lien social, ces projets de vacances solidaires restent à réinventer chaque année: « Ce ne sont jamais les mêmes salariés en insertion, ni exacte-



ment la même équipe encadrante. » explique Cécile Ménager. « Et chaque année, on se repose la question de savoir si financièrement on va pouvoir le refaire, si on va trouver les subventions nécessaires. Mais je me dis que c'est tellement bien, que ça serait vraiment dommage si ça ne continuait pas! » conclut Cécile Ménager. C'est tout le mal qu'on leur souhaite, bon vent à tous!



Un « shopping bag » bio et solidaire pour les 40 ans de NATURALIA

» BRÈVE



A l'occasion de ses 40 ans, l'enseigne spécialisée en produits biologiques NATURALIA a fait appel à l'artiste styliste Sakina M'sa pour concevoir un sac en édition limitée au profit du Réseau Cocagne. La vente de ce sac soutient le programme « 30 000 paniers solidaires » qui assure à des familles aux revenus modestes l'accès à un panier de légumes frais biologiques distribué par les Jardins de Cocagne. Ce « shopping bag bio », ultra pratique grâce à son système à double anse, affiche clairement en toutes lettres les valeurs et les couleurs de l'enseigne : « La vie en Bio » pour une belle cause.

Pour tout achat de ce sac en magasin, NATURALIA s'engage à reverser 1,50 euros au Réseau Cocagne en soutien au programme « 30 000 Paniers Solidaires ». 3 sacs vendus financent un panier de légumes frais biologiques à une famille en difficulté.

INFOS PRATIQUES

Sac collector 100 % coton bio équitable, disponible depuis le 4 juin 2013 dans l'un des 69 points de vente NATURALIA (Paris, Lyon, PACA) ou sur le site www.naturalia.fr

Prix de vente : 6,50 euros

CUISINE DE CHEFS ÉTOILÉS

En avant-première : une recette issue de l'Agenda 2014 des Jardins de Cocagne !



Le Réseau Cocagne est fier de vous livrer en exclusivité une recette d'été issue du prochain agenda des Jardins de Cocagne, à paraître à la rentrée. Cette édition 2014, d'ores et déjà très attendue, rassemble 52 recettes originales de chefs étoilés basées sur la passion et le partage !

Alain Ducasse, Guy Savoy, Michel Troisgros – pour ne citer qu'eux –, tous ont répondu présents et partagent les valeurs des Jardins de Cocagne : solidarité, qualité des produits et convivialité. Un tour de force de la gastronomie française pour tous les amateurs de grande cuisine.

• Passez commande dès maintenant auprès du Réseau Cocagne : rc@reseaucocagne.asso.fr

• Prix public: 12 € (hors frais de port.).



AUBERGINES AU ROMARIN

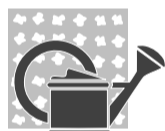
✎ MICHEL TROISGROS ✎

Pour 6 personnes - 45 minutes de préparation - 10 minutes de cuisson
3 aubergines, 350 g de miel d'acacia, 25 cl de vinaigre de Xérès, 40 grains de coriandre, 1 branche de romarin, 2 gousses d'ail, sel et poivre

1. Essuyez les aubergines, coupez les extrémités. Taillez-les, sans les éplucher, en gros bâtonnets (comme une frite). Aplatissez les gousses d'ail dans leur enveloppe avec le plat du couteau.
2. Dans une sauteuse, faites bouillir le miel. Ajoutez les grains de coriandre, l'ail, le romarin et les aubergines. Salez et poivrez. Versez dans un plat allant au four, mélangez bien et recouvrez de papier sulfurisé. Faites cuire au four à 200 °C (th. 6-7) pendant 10 minutes.
3. Dès la sortie du four arrosez les aubergines de vinaigre de Xérès. Réservez-les ainsi.
4. Quand les aubergines sont bien froides, rangez-les soigneusement dans des bocaux de verre. Fermez hermétiquement et mettez-les au réfrigérateur. Les aubergines se conserveront plusieurs jours au frais. Elles sont idéales pour accompagner un poisson poché ou vapeur ou simplement posées sur une tranche de pain grillé avec un filet d'anchois.

Fiche technique

- Semainier (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014) muni d'un signet ruban en tissu
- Format : 170 x 210 mm
- Papier : certifié FSC couleur crème pour les pages intérieures
- Couverture : agenda relié, couverture cartonnée en wibalin, vernis machine, dos toilé, fer à dorer sur le plat 1 et sur le dos
- Illustrations couleurs et au trait



Réseau Cocagne

UN RÉSEAU DE PLUS DE 26 000 ACTEURS

Le Réseau Cocagne
110 Jardins en France,
une vingtaine en projet
Plus de 26 000 acteurs

Carte du Réseau Cocagne, juin 2013

- Jardins en fonctionnement
- Jardins en projet
- ⊗ Fleurs de Cocagne en fonctionnement
- ⊗ Fleurs de Cocagne en projet
- ▽ Plante Sésame en fonctionnement
- ▽ Plante Sésame en projet
- ▲ Cocagne innovation en fonctionnement
- ▲ Cocagne innovation en projet

L'ensemble des membres des équipes d'encadrement des Jardins : maraîchers-encadrants, directeurs, secrétaires, comptables, animateurs de réseaux d'adhérents, animateurs environnement, travailleurs sociaux, chargés de mission, etc.

Environ 700 personnes

Les Jardinier(e)s (personnes en contrat d'insertion) ayant participé à la vie des Jardins de Cocagne en 2012

Environ 4 000 personnes

Les adhérents consommateurs ou de soutien des Jardins de Cocagne

Environ 20 000 familles

Les bénévoles et plus particulièrement les administrateurs des Jardins

Environ 1 500 personnes

Sans oublier les partenaires et les sympathisants du Réseau et des Jardins !



Collaboration et collaboration par l'Union européenne



Éditeur : Réseau Cocagne - 2, Grande Rue - 25220 Chalezeule
Directeur de la publication : Jean-Guy Henckel
Rédactrice en chef : Véronique Meder
Rédactrices : Stéphanie Robert, Fanny Castel, Véronique Meder
Mise en page : www.lulucommunication.com - Tél. 06 81 60 25 35
Imprimeur : Imprimerie Simon - 25290 Ornans

Date de parution et dépôt légal : Juillet 2013
ISSN : 1768-6393